

leQuotidien**Nom de la source**

Le Quotidien (Saguenay, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Saguenay, Québec, Canada

p. 1



p. 3



Lundi 26 novembre 2018

Le Quotidien (Saguenay, QC) • no. Vol. 45 n° 288 • p. 1,3 • 670 mots

Arvida devient le 13e site patrimonial reconnu

Avec Percé et le Vieux-Québec

Myriam Gauthier

Arvida devient le 13e site patrimonial déclaré par le gouvernement du Québec, qui reconnaît ainsi le patrimoine industriel de l'ancienne ville de compagnie fondée par Alcoa, en 1926, où 270 maisons ont été érigées en 135 jours.

Le site patrimonial d'Arvida se retrouve maintenant aux côtés de sites tels que ceux du Vieux-Québec, du Vieux-Montréal, de l'Île-d'Orléans ou encore de Percé, qui ont été reconnus par le ministère de la Culture et des Communications depuis 55 ans.

Arvida devient également le premier site au Saguenay-Lac-Saint-Jean à obtenir cette reconnaissance. « C'est là une mesure exceptionnelle sur le plan de la protection légale. En fait, il s'agit de la plus haute forme de protection accordée à un site patrimonial au Québec », a souligné la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, en conférence de presse.

Cette annonce a été accueillie dimanche en avant-midi sous les applaudissements répétés de plusieurs membres de la communauté qui ont porté le dossier activement, en particulier depuis une dizaine d'années.

Ils étaient nombreux à s'être déplacés à la Bibliothèque d'Arvida, où la ministre Roy, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée

Photo Le Quotidien, Michel Tremblay

Le patrimoine industriel de l'ancienne ville de compagnie fondée par Alcoa, en 1926, où 270 maisons ont été érigées en 135 jours, fait maintenant partie des sites patrimoniaux reconnus par Québec.

Laforest, également députée de Chicoutimi et ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que la mairesse de Saguenay, Josée Néron, ont rappelé le caractère historique unique de l'ancienne capitale mondiale de l'aluminium, qui est aujourd'hui un secteur de l'arrondissement de Jonquière, à Saguenay.

Le décret gouvernemental confirmant la déclaration du site patrimonial d'Arvida a été adopté le 21 novembre en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Cette dernière étape était attendue depuis le printemps, alors que le projet de décret avait été publié dans la Gazette officielle du Québec.

Programme d'aide à la restauration

Cette reconnaissance de Québec permettra aux propriétaires de maisons patrimoniales de bénéficier d'un programme d'aide à la restauration de 400 000 \$ par année, jusqu'en 2021, pour un total de 1,2 M \$. Québec et Saguenay y investiront chacun 200 000 \$ par année.

Depuis 2010, les rénovations patrimoniales étaient soutenues par Saguenay, à

© 2018 Le Quotidien (Saguenay, QC). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 28 novembre 2018 à Biblio.-Saguenay-(Réseau) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20181126-QT-0003

hauteur d'environ 250 000 \$ par année, grâce à un Programme d'aide financière à la restauration de bâtiments patrimoniaux, a indiqué Carl Dufour, conseiller municipal du secteur, qui s'est particulièrement investi dans le dossier de la reconnaissance patrimoniale d'Arvida depuis son élection, en 2009.

Plan de conservation et retombées

Un Plan de conservation, qui sera établi par le ministère de la Culture et des Communications, de concert avec le milieu, permettra ensuite de déterminer les projets et actions à venir dans les prochaines années pour le secteur historique.

« Pour l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette grande reconnaissance entraînera assurément des retombées économiques substantielles et contribuera notamment au dynamisme de notre industrie touristique et culturelle », a pour sa part affirmé la ministre Laforest.

Prochaine étape : l'UNESCO

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, espère que la reconnaissance patrimoniale par Québec permettra de faire inscrire le site historique à la prochaine liste indicative de Parcs Canada, en vue d'une reconnaissance d'Arvida au patrimoine mondial de l'UNESCO. En décembre 2017, la candidature d'Arvida, reconnue par le fédéral en 2012 comme lieu historique du Canada, n'avait pas été retenue.

« Avec l'étape qu'on a franchie ce matin [dimanche], on a tout ce qu'il faut pour encore pousser le dossier auprès du fédéral et obtenir que l'erreur qui s'est passée en 2017 soit réparée », a-t-elle soutenu.

« C'est une très, très bonne nouvelle. Maintenant, il va falloir aller plus loin : il va falloir le faire connaître, ça va devenir un produit d'appel, pas juste pour le Saguenay, pas juste pour le Québec, ça va devenir un produit d'appel mondial [...]. Ensuite, il faut qu'on continue le travail pour la reconnaissance auprès de l'UNESCO »

Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, qui avait fait visiter Arvida en août 2016 au ministre de la Culture de l'époque, Luc Fortin